

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

Article 1 – LOCATION - MISE A DISPOSITION

La location des skis est faite en ligne sur le site internet de la Société : <https://neige-et-caillou.fr/> ou directement en magasin. La durée de la location peut aller de 1 jour à 1 saison. Le retrait du matériel peut avoir lieu la veille du début de la location pendant les horaires d'ouverture du magasin situé 64 rue du Colombier - 69007 LYON :

- **De novembre à mars** : Du lundi au Samedi de 10h à 19h

Une pièce d'identité pourra être exigée au locataire avant la remise du matériel.

En cas de retard pour l'enlèvement des produits loués, le client devra prévenir le magasin dans les plus brefs délais. Les produits seront ainsi conservés pour le client pendant 24 heures. Passé ce délai, ils seront remis en location, sans qu'aucune indemnité ne soit due au client.

Toute réserve sur l'état du matériel doit être indiquée lors de la remise de celui-ci.

Article 2 – PRIX DE LA LOCATION ET PAIEMENT

Le prix de la location est déterminé par la gamme de matériel choisie par le Locataire, la période choisie et la date de réservation.

Les prix indiqués sur le site internet et en magasins sont les prix TTC valables pour la saison en cours.

La location est due jusqu'au jour inclus de la restitution, toute journée commencée est due aux prix et conditions affichés publiquement.

Le locataire pourra régler sa réservation directement en ligne par CB ou en magasin (par CB, chèque ou espèce) si la location a lieu en magasin.

Article 3 – OFFRE DE LOCATION AVEC POSSIBILITE D'ACHAT

La Société propose au Locataire la possibilité d'acheter le matériel qu'il a pris en location, à la fin de la période de location. Ainsi, le Locataire règle en début de période de location une somme déterminée en fonction du matériel, de la période et de la date de réservation et en fin de période de location, il peut devenir propriétaire des skis moyennant le règlement d'une somme complémentaire indiquée dans le barème des prix consultable en magasin et sur internet.

Si le Locataire choisi cette formule, il sera alors établi une annexe au présent contrat qui déterminera les montant à verser en début de location et en fin de location.

Article 4 – RESTITUTION

Les retours de location se font le dernier jour de la fin de la période de location au magasin, 64 rue du Colombier, 69007 LYON pendant les horaires suivants :

- **En novembre et décembre** : Du lundi au Samedi de 10h à 19h
- **De janvier à mars** :
 - Du lundi au Vendredi de 10h à 19h
 - Le samedi, de 10h à 21h
 - Le dimanche, de 19h à 21h
- **En avril et mai** : Du mardi au Samedi de 10h à 19h.

En cas de non-restitution du matériel à la date prévue, le

Locataire reste responsable du matériel en sa possession. Toute journée supplémentaire au jour prévu sera facturée 10 € au Locataire.

La restitution du matériel est obligatoire à l'expiration de la période de location prévue sous les peines prévues par l'article 314-1 du Nouveau Code pénal, sans qu'il y ait lieu d'adresser une mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception et sans que le Locataire puisse invoquer un quelconque empêchement.

Article 5 – CAUTION

Il pourra être exigé de la part du client une caution d'un montant égal au prix public de vente TTC du produit. La caution sera laissée sous forme d'empreinte bancaire et sera restituée lors du retour du matériel en parfait état. Une pièce d'identité sera demandée lors de la remise du chèque.

Article 6 – RESPONSABILITE ET GARANTIE

Tout matériel donné en location est reconnu être pris en parfait état et devra être rendu comme tel. La responsabilité du matériel est transférée au Locataire lors de la remise du matériel qui assumera la garde sous son entière responsabilité.

Toute modification par l'utilisateur, des réglages effectués par le magasin, entraînera la responsabilité de l'utilisateur.

Tout matériel pris en location étant numéroté ou marqué devra être restitué avec les mêmes numéros et le même marquage.

En cas de matériel détérioré, le locataire s'engage à en payer la réparation suivant la facture ou le devis qui lui sera présenté, et ce, en plus de la location.

Le matériel n'est pas garanti contre la perte, le vol ou la casse. Le matériel perdu, volé ou cassé sera facturé sur la base des conditions suivantes :

Montant des franchises en cas de :	CASSE DU MATERIEL		PERTE / VOL
	SANS garantie	AVEC garantie	AVEC ou SANS garantie
SKI ALPIN			
Skis Bronze	150	15	150
Skis Argent	250	25	250
Skis Or	400	40	400
Skis Rando	700	70	700
SKI ALPIN JUNIOR			
Skis Junior	50	5	50
Skis Junior Champion	100	10	100
CHAUSSURES DE SKI			
Chaussures Alpin	100	10	100
Chaussures Ski Rando	150	15	150
Chaussures Alpin Junior	50	5	50
SNOWBOARD			
Snowboard seul	150	15	150
Chaussures snowboard	100	10	100
SNOWBOARD JUNIOR			
Snowboard seul	100	10	100
Chaussures snowboard	50	5	50
ACCESSOIRES			
Raquettes	50	5	50
Bâtons	20	2	20
Casque	50	5	50
Veste	70	7	70
Pantalon	50	5	50

*vestes, pantalons et bâtons ne peuvent être loués qu'avec un pack de matériel

Afin de pouvoir bénéficier de cette garantie, une déclaration de plainte au commissariat le plus proche du lieu de l'incident sera demandée au locataire pour tout vol ou perte de matériel. Le locataire est responsable, conformément au droit commun, des dommages causés à des tiers suite à l'utilisation du matériel dont il assure la garde. Le magasin Loca-skis décline toute

responsabilité en cas d'accident ou de préjudice quelconque pouvant survenir au cours de l'utilisation du matériel loué.

Article 7 – CONDITIONS D'ANNULATION

Pour la location de matériel sur internet, le Locataire dispose d'un délai de rétractation de 14 jours francs à compter du jour de l'enregistrement de la commande sur le site. Le Locataire doit alors adresser une demande de rétractation par mail à contact@neige-et-caillou.fr 48 heures minimum avant la date de la location. La prestation sera alors remboursée en totalité si la prestation de location n'a pas encore eu lieu au jour de la rétractation.

Dans les autres cas d'annulation de la réservation de la prestation de location, Loca-skis conservera 20% du montant de la prestation de location. Les 80% restant feront l'objet d'une restitution sous forme d'avoir à dépenser auprès de Loca-skis.

Article 8 – RECLAMATIONS

Les réclamations liées à l'exécution du présent contrat doivent être signalées au plus tôt au responsable du magasin au 04 72 73 42 19, afin qu'une solution puisse être recherchée.

Les réclamations écrites peuvent être adressées à l'adresse de la société LOCA-SKIS - 64 Rue du Colombier – 69007 Lyon ou par mail à contact@neige-et-caillou.fr

Article 9 – DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Dans le cadre de son activité, la Société est amenée à demander à ses clients, certaines informations indispensables au

traitement des commandes, d'autres sont facultatives et collectées dans le but de mieux satisfaire ses clients en répondant de manière plus personnalisée à leurs attentes. Ces données sont collectées au moment où le client passe sa commande et sont conservées pendant 3 ans après la fin de la relation contractuelle. La signature du présent contrat vaut autorisation pour la Société de collecter, d'enregistrer et de stocker les données nécessaires à son exécution. Ces données, sauf mention contraire dument écrite, seront également utilisées par la Société pour contacter ponctuellement ses clients au sujet de ses produits et services ainsi que d'autres contenus susceptibles d'intéresser ses clients.

Conformément à l'article 34 de la loi 78.17 du 6 janvier 1978, dite Loi Informatique et Liberté, le client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression de ses données personnelles.

Il peut exercer ce droit en envoyant un courrier à LOCA-SKIS - 64 Rue du Colombier – 69007 Lyon ou un mail à contact@neige-et-caillou.fr.

La Société s'engage à ne pas diffuser son fichier clients à des tiers et à respecter votre vie privée.

La société est susceptible de vous contacter ponctuellement au sujet de nos produits et services ainsi que d'autres contenus susceptibles de vous intéresser.

Article 10 - LOI APPLICABLE ET JURIDICTION COMPETENTE

Le présent contrat est soumis à la loi française. En cas de contestation quelconque relative au présent contrat, le Tribunal compétent sera celui du siège social de la Société auquel les parties attribuent une compétence exclusive.

Fait à Lyon, le _____

Signatures :

Réglages DIN :

Par :